

FI – Session du 22/04/2024 au 25/03/2025

FI - Session du 04/11/2024 au 07/10/2025

FC - Session du 22/04/2024 au 07/10/2025

FC – Session du 04/11/2024 au 31/03/2026



PUBLIC

MÉTIER

Demandeurs d'emploi ou salariés, inscrits dans une démarche visant une validation professionnelle dans le secteur de l'aide à des personnes fragilisées par l'âge ou le handicap.

L'Accompagnant Educatif et Social réalise une intervention de proximité visant à compenser les conséquences d'un handicap ou d'un manque d'autonomie, quelle qu'en soit la nature. Il prend en compte les difficultés de la personne pour lui permettre d'être actrice de son projet de vie. Il accompagne dans les actes de la vie quotidienne, les activités de vie sociale, scolaire et de loisirs.

PREREQUIS

Le candidat réunit ces quatre conditions :

- Être âgé de 16 ans au moins à la date d'entrée en formation.
- Avoir déposé son dossier d'inscription complet dans les délais prévus.
- Être déclaré admissible par la commission d'admission à l'issue des épreuves de sélection.
- Disposer à l'entrée en formation d'un dispositif de financement des coûts pédagogiques.

PROGRAMME

Le programme du DEAES comprend 5 domaines de formation et l'AFGSU 2 :

1. Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne
2. Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité
3. Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne
4. Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention
5. Travail en équipe pluriprofessionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne.

La validation de chaque domaine de formation se fait séparément.

La formation s'articule autour de 567 heures en centre et 840 heures en entreprise.

Modalités pédagogiques :

- Une pédagogie active et participative
- Des mises en situation professionnelle et des analyses de pratiques
- Un accompagnement et un suivi individualisés.

IFP ATLANTIQUE propose cette formation sur 12 mois et/ou 18 mois en alternance, (sous réserve d'un effectif minimum de 8 personnes).

Modalités d'examen :

Chaque domaine de compétences est évalué :

- en centre de formation lors d'épreuves écrites et/ou orales devant un groupe d'examineurs.
- sur le terrain de stage, pour la validation des compétences, réalisée par le référent professionnel.

Plus d'informations sur les équivalences, passerelles et/ou possibilités de valider un/des bloc(s) par VAE : Consultez le site

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043990824/>

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36004/>

CONTACT

IFP Atlantique

Site des 4 chevaliers – Rond-Point de la République

17180 PERIGNY

Tel : 05 46 50 52 80

contact@ifpatlantique.fr / www.ifp-atlantique.fr

Le dossier d'inscription est à télécharger sur notre site, ou sur demande, nous vous ferons parvenir un devis personnalisé.

Pourquoi choisir IFP Atlantique ?

En 2023, 100% des apprenants d'IFP Atlantique ont obtenu leur diplôme DEAES, y compris pour les apprentis.

DURÉE / FINANCEMENT

Formation en alternance avec :

- 567 heures de formation théorique en centre
- 840 heures de stages pratiques

Possibilités de financement (Tarif : nous consulter) :

- **Formation initiale** : demandeurs d'emploi – formation financée par le Conseil Régional.
- **Formation continue** : en contrat d'apprentissage et professionnalisation - PTP Projet de Transition Professionnelle – CPF Compte Personnel de Formation - Contrat de sécurisation Professionnelle - Pro A - Aides individuelles.